



**MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM
APPEL D'OFFRES 2016-74
RECHARGEMENT DES CHEMINS CHOINIÈRE ET HALLÉ EST**

1.0 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Toute demande d'information ou de précision doit être adressée au responsable de l'appel d'offres, monsieur Jean-François Grandmont au 450-263-5942 poste 223 ou par courriel à l'adresse suivante : dg@brigham.ca.

PROPRIÉTAIRE:

MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

118, avenue des Cèdres
Brigham (Québec) J2K 4K4
Téléphone : 450 263-5942
Télécopieur : 450 263-8380

Responsable : **Me Jean-François Grandmont, OMA,**
directeur général et secrétaire-trésorier

INGÉNIEUR CIVIL :

Avizo Experts-Conseils inc.

126, rue Principale,
Granby (Québec) J2G 2V2
Téléphone : 450 574-8137
Télécopieur : 450 361-1942

2.0 DESCRIPTION DES TRAVAUX

Projet : INF-1055-2A16

La description du mandat lié à la réalisation du présent projet n'est pas limitative et est mentionnée afin d'indiquer le résultat à obtenir. Les articles suivants fournissent des précisions supplémentaires sur certaines étapes du mandat.

La Municipalité de Brigham sollicite des soumissions par appel d'offres public pour des travaux de **rechargement d'une partie des chemins Choinière et Hallé Est**, et ce sur une distance totale d'environ 2050 mètres linéaires.

Le présent appel d'offres comprend sans s'y limiter, les activités nécessaires pour :

- La décontamination, la scarification et le rechargement d'une partie des chemins Choinière et Hallé Est;
- Le rechargement des accotements et l'harmonisation des entrées charretières avec le profil du chemin;

3.0 DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 16 septembre 2016 via le Service électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante : <http://www.seao.ca>. Pour s'y abonner ou pour toute autre question concernant ce service, les entrepreneurs peuvent communiquer avec le SEAO par téléphone au **1 866 669-7326** ou au **514 856-6600**. Les documents peuvent être obtenus au coût établi dans la grille des tarifs du SEAO.

4.0 CONDITIONS

Cet appel d'offres est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (**ACCQO**) et à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (2008) (**AQNB**).

5.0 CAUTIONNEMENTS

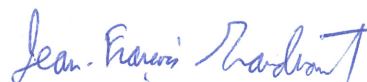
Pour être considérée, toute soumission doit être accompagnée de:

1. Un cautionnement de soumission ou un chèque visé fait à l'ordre de la **Municipalité de Brigham** au montant de 10 % du montant de la soumission et valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours;
2. Pour le cas des cautionnements de soumission, une lettre d'intention de la part d'une compagnie autorisée à se porter caution s'engageant à fournir un cautionnement d'exécution équivalent à 50 % du montant du contrat et un cautionnement pour gages, matériaux et services équivalent à 50 % du montant du contrat.

6.0 CLÔTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions dans des enveloppes cachetées portant la mention « **APPEL D'OFFRES 2016-74 – RECHARGEMENT DES CHEMINS CHOINIÈRE ET HALLÉ EST** » doivent être déposées à la réception de l'hôtel de ville situé au 118, avenue des Cèdres à Brigham (Québec) J2K 4K4 **avant 14 heures, le lundi 3 octobre 2016**. Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, immédiatement après l'heure limite. La Municipalité de Brigham ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées.

Brigham, le 16 septembre 2016



Me Jean-François Grandmont, OMA
Directeur général et secrétaire-trésorier
Municipalité de Brigham